

# L'agrile du frêne, là pour rester

*Repéré à Montréal il y a quatre ans, l'agrile du frêne semble maintenant bien installé. Au point que son éradication ne serait plus envisageable.*

Par Marion Spée

« **D**e mémoire d'entomologiste, on n'a jamais vu ça, admet Robert Lavallée, chercheur à Ressources naturelles Canada (RNCan). On pensait pouvoir éradiquer l'agrile du frêne, lorsqu'on l'a découvert sur le territoire, mais on sait aujourd'hui que c'est impossible, compte tenu de sa biologie et des outils de lutte dont nous disposons. »

Il faut dire que l'insecte vert émeraude avec des reflets métalliques a toujours eu une longueur d'avance sur l'attirail déployé contre lui. Il a été remarqué pour la première fois au Canada – à Windsor en Ontario – dès 2002, mais semble en fait être arrivé sur le continent dans les années 1990, une douzaine d'années auparavant. Ce ravageur originaire d'Asie a sans doute voyagé par l'intermédiaire du bois d'emballage des marchandises de commerce international. Sans ennemi naturel en Amérique du Nord, l'agrile s'est rapidement acclimaté et multiplié. « Un arbre infesté meurt au bout de trois ou quatre ans, explique Robert Lavallée, mais les premières années, il reste asymptomatique. Si bien que plusieurs générations d'insectes – leur cycle de vie dure de un à deux ans – voient le jour avant que l'arbre devienne moribond et qu'on s'aperçoive de quelque chose. » L'agrile a déjà causé la mort de quelque 75 millions d'arbres en Amérique du Nord.

Sur l'île de Montréal, l'intrus est apparu en juillet 2011. Il menace directement les 200 000 frênes que compte l'espace public, c'est-à-dire 1 arbre sur 5. Les couper tous ? Impossible à envisager. La présence des arbres et de la canopée (l'étage supérieur de la couche arborée) a des effets positifs avérés sur la santé humaine et l'environnement. « Les arbres permettent entre autres de réduire les îlots de chaleur, de régulariser le débit des égouts en temps de pluie, d'améliorer la qualité de l'air, de séquestrer du carbone... », énumère Daniel Kneeshaw, professeur d'écologie forestière

à l'Université du Québec à Montréal. La ville compte d'ailleurs faire passer son couvert arborescent de 20 % à 25 % d'ici 2025, ce qui revient à l'augmenter d'une surface équivalente à 65 fois celle du parc La Fontaine.

Dans un tel contexte, la voie suivie par Montréal consiste à protéger et conserver les arbres existants – ils augmentent le couvert végétal par leur simple croissance –, mais aussi à ralentir l'infestation pour sauver le plus de frênes possible. Pour cela, il faut en savoir davantage sur l'insecte. « L'agrile ne causant pas de dommages en Asie, d'où il provient, peu d'informations étaient disponibles. Si bien que, en 2002, on n'avait que quelques textes décrivant seulement l'insecte adulte. On a dû tout découvrir », confie Robert Lavallée. Depuis, on compte des centaines de publications scientifiques à son sujet.

Parallèlement, les moyens de lutte gagnent en efficacité. Par exemple, la technique d'échantillonnage des branches de la canopée, développée par RNCan, qui permet de détecter l'agrile dans 75 % des cas, est une prouesse ! Ou l'utilisation de pièges (développés par RNCan et l'INRS) dans lesquels l'agrile est attiré grâce à des leurres olfactif : une phéromone, émise par la femelle, et une kairomone, émise par l'arbre. Une fois prisonnier, l'insecte se contamine en marchant sur les spores d'un champignon pathogène placé là expressément. Dès lors, non seulement ses jours sont comptés, mais l'agrile a le temps de disséminer ces spores nocives auprès de ses semblables avant de succomber. D'une pierre, deux coups ! On a aussi recours à un

biopesticide (de TreeAzin) qui cible à la fois les adultes, en réduisant leur capacité de reproduction, et les larves, en empêchant de créer des galeries sous l'écorce et de bloquer la circulation de la sève.

La coupe préventive ou la destruction des arbres les plus infestés fait aussi partie du programme de lutte de la Ville. Quelque 1 500 frênes ont ainsi été abattus l'an passé. Mais l'insecte continue à évoluer dans le bois coupé et peut ainsi encore se répandre. « L'agrile peut parcourir jusqu'à 10 km », rappelle Daniel Kneeshaw.

Cependant, pour Robert Lavallée : « Le principal vecteur de sa propagation, c'est indéniablement l'activité humaine. » Par le transport du bois de chauffage, du matériel de pépinière, de palettes de bois destinées au transport de marchandises, etc. « Sensibiliser la population est primordial, au moins autant que les moyens de lutte mis en place », insiste le chercheur.

Et Daniel Kneeshaw ajoute : « Si on veut éviter de voir l'histoire se répéter, il faut diversifier les espèces d'arbres plantés en milieu urbain. Il est aussi primordial que la stratégie de lutte soit commune pour qu'elle soit le plus efficace possible : qu'un frêne subisse les mêmes traitements que son voisin d'en face, même si le nom de la ville change au milieu de la rue. » 

